Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260421-2026_04_13-DE

Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 avril 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 21 avril 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0
-pouvoir	1

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :
BEAUDOUX Edith, BLOYET Anita, CHAUVEL Manuel (arrivé à 19h15), DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric, ROBIN RAYNARD Stéphanie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à BEAUDOUX Edith.

Date de convocation :
14.04.2026

Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie *est nommée secrétaire de séance.*

Date d'affichage :
29.04.2026

Délibération n°2026-04-13

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES D'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ (OBC) – MANDAT 2026-2032

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, Oust à Brocéliande Communauté (OBC) a procédé à la création de ses différentes commissions thématiques de travail pour la période 2026-2032.
Il expose que chaque commune membre est invitée à désigner ses représentants communaux pour siéger au sein de ces instances. Selon les règles établies par l'intercommunalité, il convient de désigner 1 titulaire et 1 suppléant par commune pour chacune des commissions.
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la représentation de la commune de Saint-Nicolas-du-Tertre au sein des différentes commissions d'OBC pour y porter la voix du territoire et participer aux travaux communautaires ;
Monsieur le Maire invite donc le Conseil Municipal à se prononcer et à procéder à la désignation des élus communaux pour les différentes commissions.
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE :

- De désigner les élus suivants pour représenter la commune de Saint-Nicolas-du-Tertre au sein des commissions communautaires d'OBC :
    1. Commission Aménagement du territoire (Vice-présidence : Vincent COWET)
       Délégué Titulaire : Manuel CHAUVEL
       Déléguée Suppléante : Stéphanie ROBIN
    2. Commission Finances - Commande publique (Vice-présidence : Fabrice GENOUEL)
       Délégué Titulaire : Cédric RENAULT
       Délégué Suppléant : Florent DUBOIS
    3. Commission Services aux familles (Vice-présidence : Sylvie HOURMAND)
       Déléguée Titulaire : Caroline DEVAL
       Déléguée Suppléante : Edith BEAUDOUX
    4. Commission Cycle de l'eau GEMAPI (Vice-présidence : Christelle MARCY)
       Délégué Titulaire : Manuel CHAUVEL

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260421-2026_04_13-DE

Délégué Suppléant : Jérôme DANION

5. Commission Economie (Vice-présidence : Rozenn GUÉGAN)
   Délégué Titulaire : Mickaël LE GOUÉ
   Délégué Suppléant : Pascal DINOT
6. Commission Culture Tourisme (Vice-présidence : David NAEL)
   Délégué Titulaire : Pascal DINOT
   Délégué Suppléant : Hervé ROUSSEAU
7. Commission Social accès au droit - santé (Vice-présidence : Marion LE POGAM)
   Délégué(e) Titulaire : Edith BEAUDOUX
   Délégué(e) Suppléant(e) : Caroline DEVAL
8. Commission Environnement - PCAET Déchets (Vice-présidence : Muriel HERVE)
   Déléguée Titulaire : Anita BLOYET
   Délégué Suppléant : Cédric RENAULT
9. Commission Patrimoine, Voirie, Espaces Verts (Vice-présidence : Thierry GUE)
   Délégué Titulaire : Florent DUBOIS
   Délégué Suppléant : Hervé ROUSSEAU

- Monsieur le Maire est chargé de transmettre la présente délibération à Madame la Présidente de l''Oust à Brocéliande Communauté ainsi qu'aux services communautaires concernés.

Le Maire,
M. LE GOUÉ